

ÉDITORIAL

PHILOSOPHIES DE L'AUTONOMIE ET EUTHANASIE DES MINEURS

(Michel Dupuis et Axel Gosseries, professeurs ISP/EFIL, en dialogue)

MD: Les régulations juridiques récentes en matière de bioéthique reposent à mon sens sur une conception trop simple de l'autonomie individuelle. Sur la base de cette vision, elles posent un certain nombre de droits du patient (par exemple le droit à l'information) ou quelques possibilités de demandes particulières qui, sans être des droits, ouvrent à la mise en oeuvre de décisions personnelles d'importance (par exemple, la demande d'euthanasie en certaines conditions). Il est urgent de reconsidérer le contenu de ce concept d'autonomie, en le détachant de notions traditionnellement admises: âge légal, capacité de décision évaluée cliniquement, etc. Je propose de développer l'idée d'une autonomie raisonnable. Le cas de l'euthanasie accordée à des mineurs est exemplaire...

AG: Dans le débat sur l'euthanasie, au-delà d'une opposition à l'idée même de mettre fin à sa propre existence, se jouent des diagnostics différents sur ce qu'il faut craindre le plus: être poussé vers la sortie, être empêché de sortir ou se tromper d'issue. Un système juridique se doit d'être réaliste sur la nature humaine, l'avidité d'autrui, nos propres aveuglements... Je ne pense pas qu'il faille éviter tout paternalisme. La meilleure justification du port obligatoire de la ceinture reste paternaliste et c'est une bonne mesure. Dans la loi sur l'euthanasie, on peut comprendre les exigences *procédurales* comme une protection de la personne à la fois contre autrui et contre elle-même. Contre autrui, c'est crucial pour une décision aussi grave. Mais la loi protège aussi la personne contre elle-même. Tant que ce paternalisme reste le plus procédural possible, qu'il se limite à la vérification de l'existence d'une capacité de discernement, du caractère réfléchi de la décision et qu'il passe par une interaction avec de professionnels intègres et outillés, il me semble défendable. Mais la difficulté sur la question de l'âge est ailleurs...

MD: Précisément, la frontière légale de la majorité formelle (l'âge) et reconnue (pas de diagnostic d'incompétence mentale, par exemple) est déjà défonctionnalisée dans les pratiques cliniques, notamment en matière de consentement ou de refus de traitement. L'intérêt d'une détermination de l'autonomie comme «raisonnable», c'est de contextualiser cette compétence individuelle: certes, elle est liée pour partie à l'âge (administratif, physique, mental...) mais plus radicalement au développement de compétences d'évaluation de la situation, de projet, de décision. Quand les praticiens prennent en compte le point de vue d'une adolescente en demande de contraception ou d'IVG, ou le point de vue d'un enfant au nom de qui les parents refusent une transfusion sanguine, c'est bien de cela qu'il s'agit, et un consensus tend à s'imposer: on respecte le point de vue de ces patients «mineurs». Leur autonomie n'est pas absolue: elle est fragile, peut-être inconstante, elle doit être soutenue dans un partenariat bienveillant et autonomisant.

AG: Les premiers âges sont des indicateurs assez fiables de compétence. Nous les utilisons dans une série de domaines (droit pénal, roulage, etc.), bien souvent à juste titre. Par contre, un critère d'âge pour exclure des mineurs du droit à l'euthanasie est redondant si le régime général prévoit de toute façon des mesures visant à vérifier de façon approfondie l'existence d'une capacité de discernement... que l'âge est supposé contribuer à prédire. Un critère d'âge a du sens lorsqu'un tel examen approfondi n'est pas souhaitable (ex.: en matière électorale). Mais cet examen approfondi a ici tout son sens et la loi l'impose.

MD: Je conclurai sur cette proposition: pas de dogmatisme de l'autonomie, mais la visée et le respect d'une autonomie raisonnable, rendue possible par une délibération interpersonnelle.

AG: Visons une autonomie radicale plutôt que raisonnable. Elle justifie que l'on vérifie que les conditions compatibles avec une telle autonomie sont rencontrées. Et cette autonomie doit effectivement pouvoir se nourrir d'un dialogue avec autrui. Mais en veillant aussi à ne pas mettre en cause le droit pour chacun de mettre fin à son existence si cette décision a été mûrement réfléchie, quelles que soient ses raisons. Car il est irréaliste de penser qu'une telle décision, mûrement réfléchie, puisse se prendre pour des raisons futiles...

Pour poursuivre la réflexion...

Michel DUPUIS, «Ouvrir la voie à l'autonomie raisonnable» in Michel DUPUIS, Raymond GUEIBE, Walter HESBEEN, *Les formations aux métiers de la santé*, Paris, Seli Arslan, 2013, p. 13-22.

Axel GOSSERIES, «Euthanasie des mineurs: pourquoi un critère d'âge?», *La Revue Nouvelle*, 68(10), 2013, p. 74-84.

Numéro 14
Février 2014

Éditeurs responsables
Danielle Lories
Olivier Depré

Secrétaire de rédaction
Benoît Thirion

Docteur en philosophie de l'UCL (1990), licencié en philologie romane et en linguistique, Pol Vandeveldel est professeur à l'Université Marquette à Milwaukee (Wisconsin).

À quelle époque avez-vous fréquenté l'ISP? Quels furent les thèmes de votre mémoire de licence et de votre thèse de doctorat?

J'ai fait mes études de philosophie en même temps que ma licence en philologie romane et ma licence en linguistique, entre 1980 et 1984. Mon mémoire était consacré à une comparaison entre Derrida et Heidegger et mon doctorat à la question du langage chez Heidegger entre 1927 et 1938.

Vous avez eu l'opportunité de poursuivre une carrière académique aux États-Unis. Pourriez-vous décrire les atouts que votre formation à l'ISP vous a donnés dans le cadre de votre parcours professionnel?

Ce qui m'a beaucoup aidé ce sont : 1) une formation en histoire de la philosophie; 2) avoir étudié avec des professeurs respectés à l'étranger comme Jacques Taminiaux et Jean Ladrière; 3) les atouts linguistiques: à part l'anglais (pour les États-Unis), le français et l'allemand, en même temps que le latin et le grec; 4) les études à l'étranger; deux ans en Allemagne et un semestre aux États-Unis.

Quel regard votre entourage – famille, amis, proches – jette-t-il sur un «chercheur en philosophie»? Ce statut est-il aisé à faire reconnaître socialement?

J'avais l'avantage d'être souvent à l'étranger et je laissais à ma mère le soin d'expliquer aux parents et amis de la famille ce que je faisais. Elle se plaignait parfois de ne pas être sûre de bien expliquer. Je l'ai toujours rassurée en lui disant qu'en cela, comme en tout, je lui faisais une entière confiance.

La mentalité globale est scientifique. Notre conscience sociale est scientifique. J'ai lu quelque part l'expression de «conscience en tablier blanc». J'ai toujours été un peu surpris qu'aux États-Unis, le règne par excellence du pragmatisme, il y ait toujours un fort intérêt pour les «humanities», pour les études qui tournent autour de l'humanisme.

Le défi pour les gens qui veulent faire carrière en philosophie, c'est, d'une part, de trouver les moyens de se faire entendre dans des discours qui ne sont pas strictement philosophiques sans, d'autre part, perdre son âme et vendre la philosophie à l'encan. Il faut parvenir à demeurer intelligible envers des gens qui viennent d'autres horizons sans simplement emprunter leurs modes de pensée. La chose à éviter, c'est le piège de l'utilité. Dès que les professeurs de latin, dont je faisais partie, ont dû parler de l'utilité du latin, le latin est devenu moribond dans l'enseignement secondaire. Il faut s'attaquer à l'idée d'utilité et en montrer les présupposés et en démasquer l'idéologie.

En bref, le statut du philosophe lui viendra de sa capacité à prendre part à la conversation sociale et politique, ainsi qu'à la qualité de sa contribution: éviter le jargon – c'est toujours un signe de faiblesse – manifester son désir de contribuer au bien commun – *Denken ist Danken*, selon un motif piétiste (la gratitude de penser) –, faire preuve d'humilité – l'exemple de Jean Ladrière –, toujours suivre le meilleur argument – la leçon de Socrate.

Au regard de votre expérience, comment encourageriez-vous ceux qui souhaitent entreprendre des études de philosophie?

La première condition est d'avoir un intérêt pour la philosophie en tant que telle et non pas de vouloir faire carrière en philosophie – avoir un réel plaisir à tenter de résoudre des questions qui, pour la plupart des gens, ne sont même pas des questions. Après ce premier test, le deuxième est de survivre intellectuellement. Dans mon cas, mon diplôme en philologie romane m'a permis d'enseigner dans l'enseignement secondaire pendant trois ans; après mon doctorat, pendant un an il m'a fallu vivre de petits boulots à temps partiel et m'endetter pour participer à des colloques, avoir du temps pour écrire et publier. Enfin, face aux rejets des éditeurs, aux échecs des candidatures à des postes de tous genres, demeurer convaincu, comme je le lisais, je crois, dans *La gloire de mon père* de Pagnol quand j'avais 12 ans, qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer. Mais il faudrait sans doute les convictions de ma mère pour inculquer cette leçon.

PRIX MERCIER 2013

Pol Vandeveldel est lauréat du Prix Mercier 2013, décerné par la Fondation Cardinal Mercier de l'Université catholique de Louvain, pour son ouvrage *Heidegger and the Romantics. The Literary Invention of Meaning*, New York, Routledge, 2012.

Le texte de la conférence prononcée par Pol Vandeveldel le 21 octobre 2013 à l'occasion de la remise du Prix sera publié dans le numéro de mai 2014 de la *Revue philosophique de Louvain*.

www.uclouvain.be/327330

Entretien avec un chercheur

Le professeur **Pierre Rodrigo** occupera cette année la chaire Mercier. Il a répondu à nos questions...

Pourriez-vous, pour nos lecteurs, présenter brièvement les moments clés de votre parcours académique et les axes principaux de vos recherches?

J'ai fait mes études de philosophie à l'Université de Toulouse à partir de 1976, après avoir suivi un cursus d'Ingénieur en aéronautique et avoir exercé pendant une dizaine d'années dans un laboratoire de recherches spatiales. La rencontre et l'enseignement à l'université de Gérard Granel, traducteur de Husserl et de Heidegger, ont été déterminants de même, ensuite, que celle de Pierre Aubenque à Paris IV, qui m'a introduit aux études aristotéliennes. Tout ceci m'a conduit à l'Agrégation de philosophie en 1981, puis à une thèse sur Marx et Heidegger et à une habilitation à diriger des recherches sur la politique d'Aristote. J'ai enseigné à l'Université de Montpellier (1991-2001) en tant que maître de conférences, puis j'ai été élu en 2001 à Dijon, sur la chaire professorale de philosophie générale que j'occupe depuis lors. L'un des moments clés de ce parcours a été l'obtention d'une bourse de recherche du CNRS en 1989: elle m'a vraiment permis d'entrer de plain-pied dans la recherche philosophique. Mes premiers travaux ont été consacrés aux échos dans la modernité des questions philosophiques, morales et politiques issues de notre héritage grec. Ils se sont ensuite orientés vers l'étude de la situation de la pensée contemporaine à la suite des diverses ruptures qu'elle a instaurées avec cet héritage. J'ai tout d'abord analysé le devenir de la notion aristotélienne de praxis dans l'horizon moderne et contemporain, en particulier chez Marx, Heidegger, Patočka et Arendt. Durant la dernière décennie, j'ai centré mes recherches sur l'émergence de l'esthétique, à partir du dix-huitième siècle, comme lieu d'une réappropriation critique de la question de l'universel par le biais de déterminations de l'œuvre d'art telles que la matérialisation de la spiritualité d'un peuple, chez Hegel, le «combat originel» entre *Welt* et *Erde*, chez Heidegger, ou encore l'inscription «d'idées sensibles», chez Merleau-Ponty. Dans cette même lignée, j'interroge aujourd'hui, tant en métaphysique qu'en esthétique, les déplacements conceptuels caractérisant la pensée contemporaine, que ce soit au sein du courant de pensée herméneutique ou dans les conceptualisations contemporaines du corps, de la création artistique et de la vie. Je prépare actuellement un ouvrage qui sera centré sur le concept de «montage».

Quel sera le thème de vos leçons et quels objectifs poursuivrez-vous dans le cadre de la Chaire Mercier?

Sous l'intitulé général: «Les montages du sens: philosophie, cinéma et arts plastiques» je compte étudier certaines structures de production du sens en les abordant sous l'angle du «montage». Ce thème s'est imposé à moi peu à peu sous l'influence, surtout, de deux types de lectures: celle de Merleau-Ponty et de Deleuze, d'un côté, et, de l'autre côté, d'André Bazin, de Belà Balázs et du cinéaste soviétique Sergueï Eisenstein en matière de cinéma. Une constellation s'est ainsi fait jour par effet de «montage» en quelque sorte qui m'a conduit à poser l'hypothèse que, toujours, penser, c'est monter. Je me propose donc, dans cette série de leçons d'explorer cette piste d'une analyse du sens en termes de montage(s). L'objectif ultime de ces leçons est d'apporter une contribution à la critique de la transparence du *medium* en toute forme de langage. L'art et la pensée philosophique du XX^e siècle me paraissent en effet avoir été comme aimantés par la puissance expressive des *media* opaques. C'est, selon moi, la grande leçon à tirer de ce siècle qu'on a peut-être trop vite dit siècle des images, sans réellement savoir comment se constituait le sens d'une «image»...

La philosophie n'est pas une matière obligatoire dans l'enseignement secondaire en Belgique. Quelles compétences la philosophie est-elle à même, selon vous, de donner aux jeunes étudiants de 15-18 ans? Les enjeux d'un tel enseignement sont-ils simplement «corporatistes» ou embrassent-ils la société dans son ensemble?

Si la philosophie a un sens, ce ne peut être que celui de l'interrogation, du questionnement des soi-disant évidences sociales, culturelles et historiques. C'est un leitmotiv depuis Platon et c'est même une «posture» et un ton qui relèvent eux-mêmes du trop bien connu, de l'imposture peut-être, bref de l'évidence à critiquer. La seule critique à faire, en ce cas, pour ne pas verser dans le scepticisme ou le cynisme, me semble être celle que constitue une pratique exigeante de l'interrogation du sens. Si «compétence» il y a, ce n'est donc que l'étrange compétence de l'insatisfait: la compétence de l'inquiet, de celui qui éprouve encore et encore ce que Fernando Pessoa nommait «l'intranquillité de l'âme». Ce n'est guère corporatiste, bien sûr, mais il n'empêche que nombre de professionnels des «problèmes sociaux» ou des «questions de société» auraient (et, peut-être, ont effectivement eu) à apprendre de cette non-science que Socrate a rendue célèbre – sinon, hélas, tout à fait familière.

Comment qualifieriez-vous, en quelques mots, votre «credo» pédagogique?

Déranger. Ébranler quelque peu. Susciter l'envie d'en savoir un peu plus. Revenir, si possible, à la source vive des textes, autrement dit au «montage» conceptuel qui est mis au service du désir de comprendre de leurs auteurs.

PROGRAMME DE LA CHAIRE MERCIER 2014

Pierre Rodrigo
(Université de Bourgogne)

Leçon inaugurale

Judi 6 mars 2014 de 17h00 à
18h30 - SOCR-242

Mouvement, formes et tourbillons

Judi 13 mars 2014 de 16h15
à 18h15 - SOCR21

*Philosophie ou cinéma? (essence,
image, mouvement)*

Vendredi 14 mars 2014 de
10h45 à 12h45 - SOCR21

Penser, c'est monter

Judi 20 mars 2014 de 16h15
à 18h15 - SOCR21

*L'œil, l'œuvre et l'aura: des arts
plastiques au cinéma*

Vendredi 21 mars 2014 de
10h45 à 12h45 - SOCR21

*«Cinématisme»: du cinéma aux
arts plastiques*

Judi 27 mars 2014 de 16h15
à 18h15 - SOCR21

*L'essence de la représentation:
la leçon du Kabuki (Heidegger,
Eisenstein)*

Vendredi 28 mars 2014 de
10h45 à 12h45 - SOCR21

*Philosophie et cinéma: le mouve-
ment critique des images*

www.uclouvain.be/450649

AGENDA

→ La **Société Philosophique de Louvain** organise, chaque lundi de mars, un **cycle de conférences** ouvertes à tous, qui se donneront à 20h, à la Salle Jean Ladrière (Collège Mercier a124), autour du thème «**Les philosophes et la Guerre moderne**». www.uclouvain.be/21805

Lundi 3 mars 2014 **Julie Saada** (Université d'Artois/Sciences politiques, Paris): «Réflexions sur quelques aspects du droit et l'éthique de la guerre»

Lundi 10 mars 2014 **Jean-Vincent Holeindre** (Paris II): «Raymond Aron, penseur de la guerre»

Lundi 17 mars 2014 **Nicolas de Warren** (Katholieke Universiteit te Leuven): «Le crépuscule des idoles: Proust, Bergson et la grande guerre»

Lundi 24 mars 2014 **Bruce Bégout** (Université de Bordeaux): «Polemos est père de toutes choses. Regards croisés sur Patočka et Levinas»

Lundi 31 mars 2014 **Marc de Launay** (École Normale Supérieure): «De Hermann Cohen à Franz Rosenzweig: le tournant de la guerre»

→ Les **13 et 14 février 2014** se tiendra un **colloque international** intitulé «**Plato and the Power of Images**», à Leuven et à Louvain-la-Neuve. Site web: <http://repository.brynmawr.edu/plato/> Organisation et renseignements: Pierre.Destree@uclouvain.be

→ Un **colloque international** sur la thématique «**Pluralité des arts, singularité des œuvres. Théoriciens et artistes**» se tiendra à l'ISP du 28 au 30 mai 2014. Le programme sera prochainement disponible sur le site www.uclouvain.be/isp. Renseignements: Danielle.Lories@uclouvain.be

DES INFORMATIONS SUR...

→ *La Revue philosophique de Louvain*: www.uclouvain.be/34348

→ *Le Répertoire bibliographique de la philosophie*: www.uclouvain.be/287804

→ *La Revue Internationale Michel Henry*: www.uclouvain.be/406484

→ *La Bibliothèque philosophique de Louvain*: www.peeters-leuven.be

→ La collection *Philosophes médiévaux*: www.peeters-leuven.be

→ La collection *Aristote. Traductions et études*: www.peeters-leuven.be

→ La collection *Science, éthique et société*: www.editions-academia.be

QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES

François JARAN and Christophe PERRIN. *The Heidegger concordance*. Foreword by Theodore KISIEL. London, Bloomsbury, 2013, 3 vol.

Hans JONAS, *Essais philosophiques. Du credo ancien à l'homme technologique*. Édité par Damien BAZIN et Olivier DEPRÉ. Coordination scientifique et préface par Olivier DEPRÉ (Bibliothèque des textes philosophiques). Paris, J. Vrin, 2013, 456 p.

Christophe PERRIN, *Entendre la métaphysique. Les significations de la pensée de Descartes dans l'œuvre de Heidegger* (Bibliothèque philosophique de Louvain, 89). Louvain, Peeters, 2014, 561 p.

CONTACTS

Vous pouvez faire entendre votre voix, émettre vos desiderata à l'adresse courrier-anciens-isp-efil@uclouvain.be.

Mettez vos coordonnées à jour sur le portail des Alumni de l'UCL: www.uclouvain.be/alumni

Rejoignez-nous sur Facebook: www.facebook.com/groups/alumni.isp.efil

ADRESSE

Courrier des Anciens ISP/EFIL c/o Benoît Thirion Place du Cardinal Mercier, 14, boîte L3.06.01 B-1348 Louvain-la-Neuve courrier-anciens-isp-efil@uclouvain.be